

SYNDICATS

François Hommeril élu président de la CFE-CGC



La CFE-CGC a tenu du 1er au 2 juin 2016 son 36e congrès, dans un contexte de mobilisation sociale contre le projet de loi Travail. Sans surprise, François Hommeril succède à Carole Couvert.

À peine, élu, il a appelé l'exécutif à « faire marche arrière » sur ce projet de loi et à remettre le sujet entre les mains des partenaires sociaux.

Au cours de son 36e congrès, qui a eu lieu du 1er au 2 juin à Lyon, la CFE-CGC (Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres, 160 000 adhérents) s'est dotée d'un nouveau président : François Hommeril, 54 ans, issu de la fédération de la chimie. Il succède Carole Couvert qui n'a pas pu se représenter, sa fédération (l'énergie) n'ayant refusé de la représenter.

Le trio de tête – composé de François Hommeril, Alain Giffard, et Franck Zid – a été élu avec 90,83 % des voix. Six nouveaux secrétaires nationaux ont également été élus (sur huit au total), dont une seule femme.

La nouvelle équipe dirigeante

Le trio de direction est composé de :

- François Hommeril (Chimie) élu président ;
- Alain Giffard (Métiers finance, banque), qui prend le poste de secrétaire général ;
- Franck Zid (encadrement des métiers de l'aérien : Fnema), qui demeure trésorier national.

Les huit secrétaires nationaux sont :

- Jean-François Foucard (Métallurgie) ;
- Martine Keryer (Santé, médecine et action sociale) ;
- Serge Lavagna (Santé, médecine et action sociale) ;
- Gilles Lecuelle (Chimie) ;

- Christophe Lefèvre (Assurance) ;
- Pierre Lichon (Fnema) ;
- Gérard Mardiné (Métallurgie) ;
- Simon Policciardi (Fonctions publiques).

François Hommerill a par ailleurs nommé Carole Couvert présidente d'honneur de l'organisation.

Une demande de renvoi de la réforme du Travail à la négociation

Interrogé sur les dossiers en cours, le numéro un de la CFE-CGC a suggéré une suspension du débat parlementaire sur le projet de loi Travail, demandant au gouvernement de « siffler la mi-temps et de remettre le sujet entre les mains des partenaires sociaux ». Selon lui, l'exécutif doit avoir « la sagesse d'accepter de mettre de côté le projet qu'il a fait à l'envers ».

Au-delà, le programme du nouveau président pour les trois ans à venir est basé sur la visibilité, la représentativité et la créativité. « Il s'agit en premier lieu d'être une organisation visible afin de défendre et promouvoir nos valeurs et nos spécificités », a-t-il expliqué. En outre, la représentativité (dans l'entreprise, au niveau interprofessionnel, dans les branches), doit être développée. La CFE-CGC doit aussi se donner, selon lui, les moyens de « répondre aux changements parfois radicaux qui secouent la société ». Enfin, la féminisation des structures et l'intégration des jeunes doivent être encouragées dans le cadre de « parcours syndicaux », a-t-il plaidé.

Liaisons Sociales Quotidien, 06/06/2016

© Tous droits réservés
